PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

COMITE SYNDICAL A LUGLON (40) Séance du 3 novembre 2025 Délibération n°2025-74

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

En raison de l'absence de quorum constatée lors de la séance du 28 octobre 2025 à Luglon à 18h30, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à Belin-Béliet le lundi 3 novembre 2025 à 16h00, conformément à l'article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, par renvoi à l'article L5211-1 du même code, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent.**Date de la convocation : 28 octobre 2025

Étaient Présents: M. BACHÉ Alain, M. DEDIEU Vincent portant pouvoir de M. PAIN Cédric, Mme DESMOULIN Karine portant pouvoirs de M. DELUGA François et M. MARTINEZ Manuel, M. DUFAY Michel, M. DUNOGUES Yves portant pouvoirs de MME BREQUE Claudie et M. ICHARD Vincent, Mme LAFARGUE Marie-Laure portant pouvoir de Mme LE YONDRE Nathalie, Mme MESPLES Olga, M. SORE Serge portant pouvoirs de M. COUTIERE Dominique et M. SARTRE Philippe, Mme WEBER Sophie portant pouvoir de M. BAUDE Vital.

Absents excusés (pouvoirs): M. BAUDE Vital ayant donné pouvoir à Mme Sophie WEBER, Mme BREQUE Claudie ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves, M. COUTIERE Dominique ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. ICHARD Vincent ayant donné pouvoir à M. DUNOGUES Yves, Mme LE YONDRE Nathalie ayant donné pouvoir à Mme LAFARGUE Marie-Laure, M. MARTINEZ Manuel ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. PAIN Cédric ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. SARTRE Philippe ayant donné pouvoir à M. SORE Serge.

Absents: Mme ARDOUIN Aimée (excusée), M. DECLERCQ Cyrille, Mme BEAUMONT Patricia, M. BLANC-SIMON Jean-Luc, M. BOUFFIN Yann (excusé), M. CARRERE Paul (excusé), M. DURRIEU Michel, M. FORET Thierry, M. GILLE Hervé, M. GLEYZE Jean-Luc, M. LANUSSE Denis, Mme LARRUE Marie, M. LASSALE Jean-Claude, Mme MARIE Lucie (excusée), M. MONNIER Philippe, M. PAPADATO Patrick, Mme PIQUEMAL Sophie (excusée), M. SAINTORENS Denis, Mme TAPIN Maylis, M. TAUZIN Arnaud, Mme TOSTAIN Emmanuelle, Mme VALIORGUE Magali

ELUS		VOIX	
Nombre élus en exercice	40	Nombre de voix maximum	97
Nombre de Présents	9	Représentant nombre de voix	47
Nombre de pouvoirs	9	Nombre de voix pour	47
Total présents et pouvoirs	18	Nombre de voix contre	
		Nombre d'abstentions	
		Ne prend pas part au vote	

RESSOURCES HUMAINES

Agent de réservation - Ecomusée

L'agent chargé d'assurer la commercialisation des produits groupes de l'Ecomusée et des réservations a fait le choix de guitter la fonction publique à compter du 1^{er} novembre 2025.

Ce départ appelle à engager une réflexion sur l'organisation du service.

Dans cette attente, il est proposé de palier ce départ, en procédant au recrutement d'un renfort ponctuel jusqu'à la fin de l'année, par voie contractuelle.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à l'unanimité

- D'APPROUVER la création de ce poste aux conditions suivantes :

PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE

COMITE SYNDICAL A LUGLON (40) Séance du 3 novembre 2025 Délibération n°2025-74

Condition de recrutement :

- Emploi de catégorie C
- Cadre d'emploi de référence : adjoint administratif
- Type de contrat : CDD de 2 mois maximum en application de l'article L 332-23 1° du CGFP
- Temps complet
- Condition de rémunération : en référence au cadre d'emploi des adjoints administratifs en fonction des compétences et de l'expérience professionnelle
- D'AUTORISER le Président à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit, à Belin-Béliet, le

Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et mise en ligne le